

Vivre à



THORIGNY

BULLETIN COMMUNAL



A CONSERVER :

**TOUTES LES
ADRESSES UTILES**
et les Démarches Administratives

N° 50 - juin 2015



VIE MUNICIPALE

Édito



Chers Thorignaises, Thorignais,

Ce numéro de juin 2015 arrive avec l'été, moment privilégié pour l'accueil, les rencontres, la convivialité, sous toutes ses formes. C'est aussi le temps des sons, des odeurs, des paysages que la nature nous offre sous ses plus beaux aspects.

Pour Thorigny, ce temps de l'été ce sont de nombreuses réalisations qui voient le jour et s'engagent.

La volonté du « bien vivre et du bien-être » à Thorigny s'exprime dans toutes les activités et les engagements, pour préparer l'avenir.

En plus des manifestations sportives, (moto cross, vélos, auto cross, football...) nous accueillerons la population dans diverses activités festives, celles des écoles... et surtout la mobilisation de tous (artisans, commerçants, jeunes, CAP...) pour un 14 juillet dynamique et convivial qui se clôturera par le traditionnel feu d'artifice.

Mais préparer l'avenir c'est aussi tous les chantiers qui se termineront cet été ou qui verront le jour. En effet, avant fin août, nous inaugurerons la 4^{ème} classe de l'école Jacques GOLLY, mais aussi les aménagements du terrain de sports (football, pétanque, tennis...) avec la mise en place de « l'espace multisport ». Nous aurons ainsi un stade au service de tous.

Dès début juillet, le nouveau lotissement du Pâtureau sera disponible à la vente et la construction. Nous l'avons voulu abordable pour tous et en particulier pour les jeunes qui se lancent dans la vie active.

Un engagement promotionnel sur les constructions à Thorigny est en cours et sera complété par la révision de la carte communale dans l'année 2015-2016.

Pour parfaire l'accueil et l'animation avant la fin de l'année, les travaux de la salle polyvalente seront engagés, pour la moderniser, la sécuriser et pour qu'elle soit un lieu d'accueil des thorignais, mais aussi un espace culturel en lien avec La Roche-sur-Yon Agglomération.

Cet été sera donc un temps fort pour que Thorigny rayonne et soit de plus en plus accueillant, la « ville à la campagne » avec sa proximité et ses partenariats de voisinages.

Cette promotion pour l'avenir de Thorigny dynamique, mérite une attitude de chacun, pour améliorer l'accueil, la citoyenneté, la promotion de ce que nous voulons être une « Thorigny attitude », celle du « bien vivre et du bien-être » à Thorigny.

Bon été
Le Maire, Luc GUYAU



VIE MUNICIPALE ET CITOYENNE

Conseil municipal du 7 avril 2015

• Rectification d'information

En préambule et en réponse à une information fautive qui circule sur la commune, concernant la taxe d'habitation, le maire a fait part de l'information publiée par le Trésorier (Percepteur) sur l'analyse des finances de la commune :

- Taux de la taxe d'habitation pour Thorigny en 2013 : 17,21 %.

- Taux de la taxe d'habitation des communes similaires de Vendée : 17,20 %.

- Base moyenne par habitant de Thorigny : 644 €.

- Base moyenne par habitant des communes similaires en Vendée : 778 €.

A titre d'exemple pour une maison similaire pour 4 personnes :

- Taxe d'habitation à Thorigny : $644 \times 4 \times 17,21 \% = 443,32 \text{ €}$.

- Taxe d'habitation sur la moyenne des communes similaires : $778 \times 4 \times 17,20 \% = 535,26 \text{ €}$.

Contrairement à l'information diffusée, la taxe d'habitation à Thorigny est en moyenne inférieure à la taxe d'habitation de la moyenne des communes de la strate de Vendée.

• Remplacement du tracteur communal

L'achat d'un nouveau tracteur en remplacement du tracteur Ceres 85 de 1993 a été approuvé. Ce dernier ayant besoin de réparations importantes, l'entreprise Charrier SA nous a proposé de le remplacer par un tracteur Claas Axos 340 CX au prix de 25 000 € et de reprendre le tracteur Ceres 85 moyennant le prix de 5 000 €.

Suite à cet achat de matériel, aux modifications au niveau du terrain de

multisport et de la voirie, une décision modificative du budget communal a été approuvée, au niveau de sa section d'investissement et de fonctionnement.

• Modification du seuil des marchés

Une modification du seuil des marchés est décidée. Une délégation est donc donnée à M. le Maire afin de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, pouvant être passés sans formalités préalables, pour un montant inférieur à 15 000 €. A noter que les crédits doivent être préalablement inscrits au budget.

VIE PRATIQUE ET COMMUNALE

Conseil municipal du 19 janvier 2015

• Transport

Le conseil municipal a décidé de lancer une étude pour relier notre commune au transport urbain.

Conseil municipal du 4 mai 2015

• Acquisition d'un panneau lumineux et convention d'utilisation

Après étude et prise de contact avec l'ACPL (association des commerçants et des professions libérales), il leur est proposé de passer un contrat. Renseignements pris, l'association peut bénéficier de subvention à hauteur de 50 % du coût de l'acquisition. Elle est en attente de réponse.

La commune et l'ACPL s'orienteraient vers un projet cofinancé, le coût pour la commune est estimé à 4 000 €. Une fois tous les éléments en possession de l'association et de la commune, la convention définitive sera présentée au conseil pour approbation.

Une convention d'utilisation sera élaborée pour définir les modalités de répartition d'utilisation du temps, de mise en place, des frais.

A 14 voix pour et 1 abstention, le projet lumineux tel que présenté ci-dessus est adopté.

• Agenda

Un agenda des réunions communales, intercommunales et manifestations est distribué à chaque conseiller.

ORGANISATION TERRITORIALE

Conseil municipal du 4 mai 2015

• Association des maires et présidents de communauté de Vendée

Mme Anne-Marie COULON, Conseillère Départementale et Maire de Mouzeuil-Saint-Martin, a été élue nouvelle présidente, en succession de M. Yves AUVINET.

• Thorigny, La Chaize Le Vicomte, Fougeré (mutualisation)

La réflexion de savoir comment nos trois communes peuvent évoluer ensemble continue, une réunion entre les adjoints a été organisée en juin.

CADRE DE VIE, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Conseil municipal du 2 mars 2015

• Voirie

Suite à la prise de poste de responsable de Géo Vendée par M. Cédric SEIGNEURET, celui-ci est remplacé par M. Benoît ROCHEREAU comme représentant titulaire.

Une convention de mise à disposition d'un logiciel WEB cartographique facilitant le choix et le suivi des travaux de voirie est autorisée par le conseil municipal.

• Projet éolien

Une réunion publique sur le projet éolien, organisée par les mairies de Thorigny et Château-Guibert, avec la participation d'Abowind a eu lieu jeudi 16 avril 2015 à 20h00, salle de la Main-borgère.



VIE MUNICIPALE

• Lotissement Le Pâtureau II

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les éléments suivants :

- marché avec le Cabinet de géomètres Géouest : études topographiques, urbanistiques et foncières 7 650 € HT ; maîtrise d'œuvre, ingénierie, infrastructure 5 850 € HT
- Vendée eau : extension du réseau d'eau potable 5 738 € HT
- Sydev : extension des réseaux électriques 17 318 € HT et éclairage 7 390 € HT

Le conseil municipal a autorisé le maire à lancer la consultation des entreprises pour la démolition du hangar, le terrassement et la voirie.

• Document d'urbanisme

Le document d'urbanisme opposable sur notre commune est une carte communale.

Celui-ci n'a pas été révisé depuis sa mise en place en 2004.

Pour permettre la réflexion sur le devenir de ce document d'urbanisme, les élus ont sollicités les services de la DDTM pour avoir une information précise sur les possibilités d'évolution qui nous sont offertes.

Conseil municipal du 7 avril 2015

• Voirie

Les travaux de voirie pour 2015 sont réalisés dans les villages de l'Oiselière (béton bitumineux semi-grenu (BBSG)

+ Compomac), du Petit Moulin et du Bois au Duc (Compomac), ceci pour un montant de 74 892,90 € TTC.

• Lotissement Le Pâtureau II

Le marché concernant le lotissement du Pâtureau II a été attribué à l'entreprise ASA TP pour un montant de 74 286,50 € HT. Une convention avec Vendée Eau a été approuvée pour la desserte en eau potable des 8 lots. Ces travaux d'extension du réseau d'eau potable présentent un coût de 11 475,99 € HT dont 50 % à la charge de la collectivité. Le poteau à incendie est quant à lui entièrement à la charge de la commune soit 1 711,48 € HT.



Extrait de la carte communale approuvée le 8 juillet 2004



Conseil municipal du 4 mai 2015

• Lotissement Le Pâtureau II

Le conseil municipal a fixé à l'unanimité le prix de vente du m² à 48,75 € HT. La détermination du prix comprend le coût des études topographiques, de la maîtrise d'œuvre, des travaux d'aménagement, des extensions de réseaux d'eau potable et d'électricité, de l'éclairage public, le coût d'achat du terrain, des frais de communication et tous les frais afférents à la viabilisation des 8 lots.

• Document d'urbanisme

Après avoir pris connaissance des possibilités offertes à la commune pour les évolutions possibles en matière de documents d'urbanisme, le conseil municipal à 13 voix pour et 2 abstentions, a décidé de prescrire la révision de la carte communale sur l'ensemble du territoire communal.

La carte communale en cours de validité à ce jour a été approuvée le 8 juillet 2004.

Le temps estimé pour mener la révision de celle-ci est de 18 mois à 2 ans.

• Cession de la parcelle B n° 1015

Suite à la demande de M. Louis-Marie CRÉPEAU pour acquérir la parcelle B n°1015 d'une superficie de 44 m², jouxtant sa propriété dans le lotissement des Genêts, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité sa cession pour l'euro symbolique, les frais afférents à cette acquisition seront à la charge de l'acquéreur.

• Salle polyvalente Gustave BEIGNON

Après de nombreuses années de classement défavorable pour l'exploitation de la salle polyvalente, la préfecture a rendu un avis favorable le 28 avril dernier à la poursuite de son exploitation, des remerciements ont été adressés au théâtre et aux agents pour leur compréhension.

• Eglise

Des devis pour le renforcement du beffroi et pour la réparation des cloches ont été reçus, une étude est à effectuer.



6 mai : travaux de voirie, le Bois au Duc

• Aménagement place de la mairie

Les plantations sont terminées, un remerciement a été adressé à Mme Anne HARACHE et M. Valentin BAUDRY, ils ont travaillé avec les 2 agents pour un résultat très agréable.

• Sentiers pédestres

M Bernard MAZOUÉ a effectué le tour des sentiers pédestres et il s'avère que des tronçons de chemins sont à débroussailler.

• Cimetière

Mme Andrée COTTREAU, en lien avec Mme Ségolène REVERSEAU, prépare un projet de règlement pour le cimetière.

Un recensement des tombes abandonnées est à effectuer.

• Ancienne école publique

Le nouvel avis des domaines a estimé l'ensemble à 90 000 €.

Un potentiel acquéreur de la commune propose 80 000 €, il a été proposé une contre-proposition à 85 000 € net vendeur.

• Suite de l'éolien :

En 2012, le Conseil Municipal de Thorigny a donné son accord pour une étude d'éolien sur la commune pour développer les énergies renouvelables. Ainsi, depuis cette date :

- nous avons respecté le cycle de démarches engagées,
- le projet a été mis à disposition des citoyens, deux réunions publiques organisées, la Société

AboWind a assuré toutes les études prévues pour ce projet.

Après avoir entendu les riverains et plus particulièrement ceux du Grand Poiron, et suite à la présentation des résultats des études et des trois scénarios d'implantation :

- concentration des éoliennes,
- abandon de l'implantation d'éoliennes sur le territoire de Château-Guibert,
- hauteur des éoliennes supérieure à 150 m.

Le maire, ses adjoints et les membres du Conseil Municipal de sa majorité ont décidé d'arrêter ce projet.

Certains élus déplorent le manque de concertation en Conseil avant la décision.



VIE MUNICIPALE

Conseil municipal du 8 juin 2015

• Lotissement Le Pâtureau II

Afin d'assurer une cohérence avec la numérotation paire déjà en place rue du Pâtureau, il a été décidé de numéroter le lotissement Pâtureau II en impair de 1 à 15.

Un panneau indicateur sera installé au début de la voie pour indiquer la répartition côté pair/impair.

• Transfert du réseau eaux usées du lotissement Pâtureau II à la Roche-sur-Yon Agglomération

La commune est en charge des travaux de viabilisation du lotissement Le Pâtureau II, le raccordement assainissement eaux usées des lots est assuré par des collecteurs posés en gravitaire dans l'axe de la voie interne du lotissement avant de rejoindre le réseau existant rue du Pâtureau.

La Communauté d'Agglomération contrôle la réalisation des travaux pendant l'opération et s'assure que cet équipement réponde aux caractéristiques définies par la Communauté d'Agglomération.

En contrepartie de ce contrôle communautaire, les ouvrages et accessoires seront remis gratuitement à La Roche sur Yon Agglomération, gestionnaire du



Démolition du bâtiment auparavant à M. Monshouwer.

réseau d'assainissement eaux usées de la Commune.

• Modification du règlement du lotissement Le Pâtureau II

Une modification du règlement concernant l'aménagement des abords en limites séparatives et fonds pour les lots 1 à 4 a été adoptée comme suit :

- les clôtures pourront être constituées

d'une haie bocagère doublée ou non d'un grillage d'une hauteur maximale de 1,70 m.

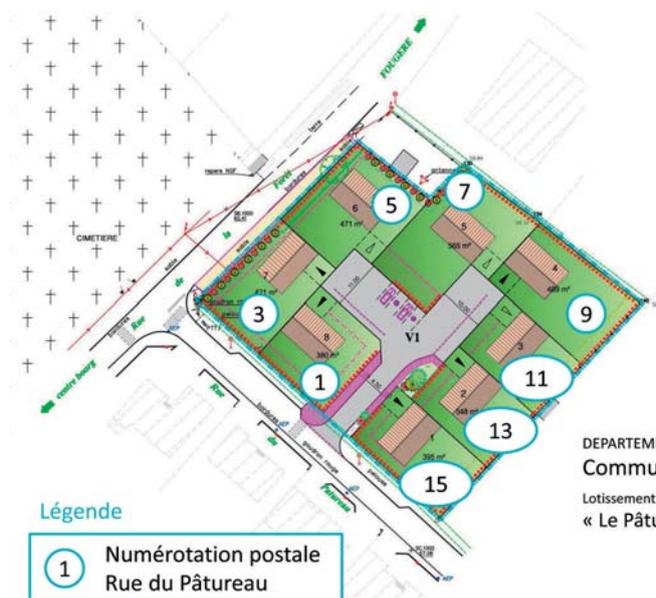
- en cas de réalisation, le grillage sera métallique en panneaux rigides plastifié vert foncé sur poteaux de même couleur d'une hauteur fixée à 1,70 m.
- les murs et les murets sont interdits.
- les haies de thuyas, cupressus et lauriers palmes sont à proscrire.

• Ancienne école publique

L'ancienne école mise en vente depuis 1 an a trouvé acquéreur auprès de Thorignais pour le prix de 85 000 €.

• Convention de partenariat sur l'éolien

La Roche sur Yon Agglomération a initié en 2013-2014 une démarche partenariale avec le SyDEV et les communes afin de proposer une organisation pour l'étude et le développement éventuel de l'éolien sur le territoire intercommunal, il a été décidé de prendre le temps de la réflexion avant d'approuver la convention de partenariat soumise par la Communauté d'Agglomération.



DEPARTEMENT DE LA VENDEE
Commune de Thorigny
Lotissement communal à usage principal d'habitation
« Le Pâtureau extension »



- **Convention d'adhésion au service d'autorisation du droit des sols :**

La loi ALUR, dans son volet urbanisme, prévoit l'abaissement du seuil de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat en matière d'Autorisations du Droit des Sols (ADS). Ainsi, toute les communes faisant partie d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants ne disposera plus de ce service à compter du 1^{er} juillet 2015.

La mission d'instruction des autorisations d'urbanisme est à distinguer des compétences relatives à l'élaboration des PLU et de la délivrance des autorisations Droits des Sols. Ainsi, la question de la gestion de cette mission est indépendante de la question du transfert de ces compétences à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Sur le territoire de l'agglomération, 11 communes dotée d'un PLU (hors ville centre) voient la mise à disposition gratuite des services de l'Etat prendra fin au 1^{er} juillet 2015 et pour les 3 communes dotées d'une carte communale, la fin de la mise à disposition des services de l'Etat interviendrait au 1^{er} janvier 2017 (sauf approbation d'un PLU ou prise de compétence, par délibération de la commune, de la délivrance des autorisations du droit des sols).

Par délibération en date du 28 avril 2015, le conseil communautaire de La Roche sur Yon Agglomération a décidé



Ancienne école publique, 9 rue du Barrage.

la création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme, composé de quatre agents à temps plein, opérationnel au 1^{er} juillet 2015.

Le conseil municipal a décidé de prendre la compétence de la délivrance des autorisations du droit des sols, et approuve la convention avec la Roche sur Yon Agglomération prévoyant de lui confier la mission d'instruction des autorisations d'urbanisme dès le 1^{er} juillet 2015.

AFFAIRES SCOLAIRES

Conseil municipal du 2 mars 2015

- **Ecole jacques GOLLY**

La délibération approuvant le marché de travaux de la construction de la 4^{ème} classe a été reprise et approuvée à l'unanimité suite à une erreur de TVA de 19,6 % au lieu de 20 %.

L'assurance dommages de la Société de Mutuelle d'Assurance du Bâtiment et des Travaux Publics (SMABTP) a été approuvée à l'unanimité pour un coût de 7 090,46 € TTC.

Suite au cambriolage de l'école Jacques GOLLY des ordinateurs ont été rachetés pour un montant de 5 148 € TTC. Le coût de réparation par l'entreprise SER-RURERIE LUÇONNAISE des portes s'élève à 2 742 € TTC.

Il est rappelé qu'une réflexion globale de mise en sécurité des locaux communaux est en cours.

Conseil municipal du 7 avril 2015

- **Ecole Jacques GOLLY**

Un avenant au lot gros œuvre de la 4^{ème} classe a été approuvé. Il concerne la dépose de l'isolation thermique par l'extérieur des sanitaires.





VIE MUNICIPALE

VIE ECONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE

Conseil municipal du 19 janvier 2015

• Vote des budgets

Le conseil a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2014 du budget communal et du budget du lotissement les Treilles présentés ci-dessous :

	Compte administratif 2014	
	Budget communal	Lotissement les Treilles
Fonctionnement	128 082.77 € (excédent de l'exercice)	95 279.44 € (excédent de l'exercice)
Investissement	396 212.93 € (excédent de l'exercice)	106 367.58 € (déficit de l'exercice)

Le conseil a approuvé à l'unanimité les comptes de gestion 2014 du Budget Principal et des Budgets Annexes du trésorier.

Le conseil municipal a approuvé par 11 voix pour et 3 abstentions le budget communal 2015 et à l'unanimité les budgets du lotissement les treilles et celui du lotissement le Pâtureau II.

2015	Budget principal	Lotissement les Treilles	Lotissement le Pâtureau II
Fonctionnement	663 930 €	324 864.67 €	176 490 €
Investissement	592 479.05 €	297 684.48 €	176 490 €

Conseil municipal du 2 mars 2015

• Salle polyvalente Gustave BEIGNON

Le budget de la salle Gustave BEIGNON est diminué de 8 700 € au profit du compte frais de participation pour voies et réseaux pour un montant de 700 € et du compte achat de matériel école pour un montant de 8 000 €.

Conseil municipal du 4 mai 2015

• Décision modificative n°3

Des dépenses exceptionnelles sont à régulariser, le conseil municipal a approuvé le mouvement de crédits de 250 € entre les comptes dépenses charges exceptionnelles sur opérations de gestion et dépenses imprévues.

• Regroupement de régie

Afin de faciliter la gestion des 4 régies de recettes : droits de place, guides de randonnée, photocopies et locations de vaisselle, le conseil municipal

a approuvé leur regroupement en une seule et même régie.

Conseil municipal du 8 juin 2015

• Indemnité pour le gardiennage des églises

L'indemnité de gardiennage de l'église a été reconduite pour M. l'Abbé BELLAIS à hauteur de 119,55 €.

TOURISME

Conseil municipal du 4 mai 2015

• Désignation d'un représentant à l'Office du tourisme

Suite au changement de statut de l'office du tourisme de la Roche-sur-Yon Agglomération en régie, Mme Catherine CHEVOLLEAU a été proposée pour représenter les communes de Fougeré, La Chaize le Vicomte et Thorigné.

SÉCURITÉ

Conseil municipal du 2 mars 2015

• Démarche participation citoyenne

Le maire a informé le conseil municipal que suite à la réunion du 27 février sur la démarche de la participation citoyenne présenté par le Capitaine Sylvain MAISONNEUVE, commandant adjoint à la communauté de brigades de la Roche sur Yon et le Lieutenant Stéphane LE TERTRE, 15 personnes se sont manifestées pour être relais de quartier.

Conseil municipal du 4 mai 2015

• Sécurisation de la mairie et des bâtiments communaux

Suite aux vols sur la commune, des mesures de sécurisation de l'atelier ont été prises, des renforcements à l'école et à la bibliothèque ont été mises en place, et pour la mairie des volets sécurisés vont être installés par l'entreprise BUSSON-NIERE pour un montant de 2 258 € HT.



Conseil municipal du 8 juin 2015

- **Adhésion à la prestation « Document Unique » pour l'accompagnement des collectivités par le Centre de Gestion dans l'élaboration de leur document unique d'évaluation des risques professionnels**

A sa demande, la commune a eu, en octobre 2014, un contrôle sécurité par le service Hygiène et Sécurité du Centre de Gestion.

Des manquements ont été pointés notamment l'absence de document unique à jour.

Le conseil municipal a décidé de recourir aux services du centre de gestion pour aider à réaliser ce document unique sachant que le rôle du préventeur mis à la disposition n'est pas de l'élaborer in extenso, mais d'apporter une méthodologie et tous les conseils utiles en vue de faciliter la tâche du correspondant du document unique. Cette prestation coûtera 501 €.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Conseil municipal du 2 mars 2015

- **Terrain multisport**

Le conseil municipal a choisi l'entreprise HUSSON pour la réalisation du terrain multisport pour un coût de 29 000 € TTC.

Conseil municipal du 7 avril 2015

- **Travaux du multisport-parking-pétanque**

Un aménagement complémentaire du multisport avec un parking adjacent a été approuvé. Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant de 9 183,84 € TTC. Ceci maintiendra une capacité de stationnement identique à l'existant et améliorera l'aire de jeu pour le club de pétanque.

Conseil municipal du 4 mai 2015

- **Festivités du 14 juillet**

Des animations avec le vide grenier organisé par l'association CAP, le rallye

vélo par le foyer des jeunes, le repas du soir par l'ACPL et le feu d'artifice offert par la municipalité. Mme Isabelle MAZOUÉ et M. Olivier VEILLON se chargent de réunir les différents partenaires.



Conseil municipal du 8 juin 2015

- **Emprunt pour les travaux du Lotissement Le Pâtureau II**

Après avoir pris connaissance des différentes propositions et afin de financer les travaux du lotissement Le Pâtureau II, il a été décidé de contracter un prêt in fine auprès du Crédit Mutuel. Ce prêt est de 24 mois avec possibilité de proroger de 2 ans avec un paiement trimestriel au taux fixe de 1,150 %. La commune ne paie que les intérêts et peut rembourser le capital à tout moment sans indemnité.

- **Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)**

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal.

Depuis la loi de Finances 2015, l'EPCI doit prendre une délibération à la majorité des deux tiers, et les conseils municipaux doivent tous prendre la même délibération à la majorité simple avant le 30 juin de l'année de réparti-

tion. Cette condition de double majorité se substitue à l'unanimité du conseil d'agglomération qui prévalait jusque-là.

Le conseil d'agglomération du 29 mai 2012 a décidé d'attribuer l'intégralité du FPIC à l'agglomération avec comme contrepartie le maintien d'une dotation de solidarité communautaire (DSC) au profit des communes ; qui s'élève pour la commune de Thorigny en 2015 à 23 348 € pour la DSC de base et à 14 388 € pour la DSC « petites communes ».

Le Conseil Municipal a approuvé l'attribution de l'intégralité du FPIC à l'agglomération conformément au Pacte Fiscal et Financier 2015-2020 ce qui va permettre de préserver la capacité d'investissement de la Communauté et de maintenir le soutien aux communes via la Dotation de Solidarité Communautaire et les fonds de concours.

PERSONNEL

Conseil municipal du 2 mars 2015

- **Stagiaire à la commune**

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer la convention de stage de Kévin VERNAGEAU d'une durée de 5 semaines. Kévin a été accompagné par nos agents Christian RENAUDIN et Christian GALIPAUD afin d'aborder les notions suivantes :

- Repérer les composantes de la biodiversité d'un écosystème
- Réaliser les travaux d'entretien et de suivi d'un espace naturel dans le respect des consignes de sécurité
- Participer à des travaux de suivi de l'évolution d'un milieu naturel
- Réaliser des actions de valorisation de l'environnement dans le respect des consignes de sécurité

- **Remplacement d'agent**

Le conseil municipal a autorisé le maire à recourir aux services du centre de gestion ou de passer une convention avec la commune de La Chaize le Vicomte pour le remplacement d'un agent.



VIE CIVIQUE

État Civil 2014 / 2015

NAISSANCES 2014

Simon HUCTEAU	19 bis, Le Puits Pellerin	2 janvier
Lila ROBIN	2, impasse des Meuniers	3 janvier
Rose BOURGEOIS	La Bossardière	8 janvier
Elise CHARRON	4, impasse des Eglantiers	18 janvier
Clémentine BERNIER MANDIN	23, rue des Treilles	5 février
Célia FORTIN	17, rue des Treilles	6 février
Noah FORTIN	17, rue des Treilles	6 février
Enora LORIEAU	26, La Marinière	27 avril
Maël PASQUET	2, rue des Vignes	10 mai
Bastien BELLANGER	7, rue de la Belle Entrée	27 mai
Lydia RAYNON	7, rue des Coteaux	29 mai
Noémie CORMIER BLANCHARD	8, impasse du Ruisseau	6 juin
Azalie ROCHEREAU	5, Le Puits Pellerin	10 juin
Inaya THOUVENET	35, rue des Treilles	3 juillet
Ruben DECAUX	18, le Puits Pellerin	9 juillet
Naël De COUVREUR	8, La Marinière	10 juillet
Maëlys ARNT	1, impasse des Acacias	19 octobre
Naël CAMINADE	5 rue Ménilmontant	21 octobre
Lucie BOUDAUD	3, Le Puits Pellerin	8 novembre
Maïtena BARBARIT	La Vertolière	13 novembre
Mariza BARBARIT	La Vertolière	13 novembre
Milan DESSOMME	32, impasse du Pressoir	13 novembre



NAISSANCES 2015

Solène JOUIN	6, impasse des Mésanges	8 février
Eden CAREIL	7 L'Oiselière	13 février
Camille GUYAU	Les Chaumes	14 février
Lilou JOUBERT	7, rue des Vignes	1 ^{er} mars
Simon RAVON	34, rue des Treilles	6 mars
Loïs POUPEAU	4, rue Ménilmontant	31 mars



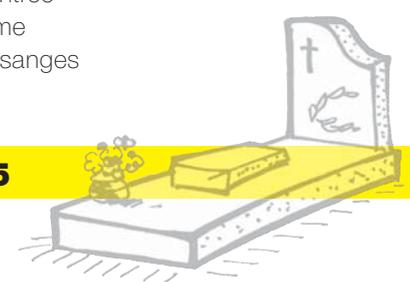
Nous ne publions que les naissances pour lesquelles nous avons obtenu une autorisation (1 naissance n'est pas notée).

MARIAGES 2014

Christophe SAVINAUD et Laetitia CHAIGNEAU	4 rue du Pâtureau	7 juin
Simon VAILLANT et Océane GRIGNON	6, Le Grand Poiron (domiciliés le Champs St Père)	2 août
Johan TISSEROND et Elodie BOUHIER	La Mitière (domiciliés à Montilliers)	16 août
Christophe MARETHEU et Djessika THIRY	20, rue des Treilles	16 août

DÉCÈS 2014

Martial FINKELSTEIN	26, rue du Pont du Frêne	3 janvier
Marcel GABORIAU	5, rue de la Belle Entrée	26 février
Margueritte CHAURAND veuve BEIGNON	Le Bois Belle Femme	2 juillet
Magali MERCIER	3, impasse des Mésanges	18 septembre
Francesco SACCO	Le Petit Jarry	2 novembre



DÉCÈS 2015

Gilles PAILLAT	La Loge	21 mars
Lucien RAIFFAUD	5 rue du Barrage	31 mai



Demandes d'urbanisme autorisées depuis octobre 2014

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nom, prénom du pétitionnaire	lieu des travaux	nature des travaux
POUPIN Vincent BEAUPEU Laurent BLAIRE Daniel	6, Le Puits Pellerin 8, Le Puits Pellerin Le Tremblay	extension maison d'habitation véranda transformation d'anciens bâtiments agricoles en gîtes
SOULARD Matthieu MOREAU Cyril MORTIER Georges TURPIN Pascaline	2, rue Ménilmontant La Serpaudière 3 bis, rue des Rosiers 4, L'Oiselière	maison individuelle maison individuelle maison individuelle rénovation d'un bâtiment en résidence principale
JAULIN Davy MODICOM Céline	Les Billardières 2, rue des Sables	rénovation d'une maison d'habitation mise aux normes accessibilité handicapés
HERMOUET Thierry ARIEN Wilfort-Xavier JULÉ Aurélien COMMUNE COMMUNE EARL L'ENVOL JOUIN F. et LE GALL C. ROCHEREAU F. et FAUCHARD M. BOURDIN J. et GERNIGON E SCI LES VIOLETTES M. de JESUS RIBEIRO	La Loge 10, L'Oiselière La Serpaudière 3, rue des Coteaux du Bourg Rue de la Forêt Le Bois au Duc 6, impasse des Mésanges 5, impasse du Ruisseau 42, La Métrière Zone Artisanale	extension d'une stabulation extension d'une maison d'habitation garage création d'une 4 ^{ème} classe création d'un lotissement 8 lots hangar de stockage de matériel extension maison individuelle extension maison individuelle maison individuelle local artisanal

TRAVAUX SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE

Nom, prénom du pétitionnaire	lieu des travaux	nature des travaux
GUYAU Alain Société ABOWIND LOAS Jean-Christophe JAULIN Alban HERLIN Daniel GUYAU Jacques BORY Gabriel PRIME Michel COULIOU Nicolas CHARRON Christophe FORESTIER Joël GROLLIER Freddy LACROIX David BEAUPEU Laurent TURPIN Pascaline CREPEAU Stéphane GROLLIER Freddy SEIGNEURET Cédric ROULLET Anne-Sophie TURPIN Pascaline	Le Bois de la Boule Le Tremblay 25, La Marinière 21 Le Puits Pellerin 8, rue Ménilmontant 9, bis des Rosiers Le Tremblay 12, L'Oiselière 29, impasse du Pressoir 4, impasse des églantiers 13, Le Puits Pellerin La Serpaudière 6, La Combe 8, le Puits Pellerin 4, L'Oiselière 22, Le Grand Poiron La Serpaudière La Serpaudière 32, impasse du Pressoir 4, L'Oiselière	panneaux photovoltaïques mât de mesure du vent réfection de la toiture piscine bûcher division parcellaire véranda auvent piscine abri jardin – préau piscine extension du garage ouverture d'une fenêtre abri jardin clôture agrandissement de la maison panneaux photovoltaïques panneaux photovoltaïques clôture panneaux photovoltaïques



VIE SCOLAIRE

Ecole Jacques GOLLY

L'école nouvelle génération « Jacques GOLLY » accueille les enfants depuis la rentrée de septembre 2013. L'effectif ne cesse d'augmenter. Une forte demande d'inscription pour des enfants âgés de 2 à 4 ans nous amène à élaborer un projet de 4^{ème} classe.

En septembre 2014, à peine un an après l'ouverture, l'avant-projet définitif pour la construction d'un nouvel espace de 65 m² est validé. Avec une enveloppe prévisionnelle de 95 900 € HT dont 9 500 € HT de rémunération du cabinet

œuvrer à l'élaboration du projet. Dès le 9 février, les travaux commencent, terrassement, fondation. Le calendrier est respecté en partie grâce aux conditions climatiques clémentes.

Durant les travaux, les élèves de cycle 3 de M. LOISEAU ont pu, avec la collaboration de l'architecte et des artisans présents visiter la construction, poser toutes les questions relatives au chantier et comprendre les différentes étapes de



visite du chantier avec les élèves de l'école.

Tout avance, intérieur, extérieur l'effervescence bat son plein, électricien, plaquiste, menuisier etc... Et nous amène au mois de mai qui est le mois des finitions. La 4^{ème} classe se termine toujours dans les délais. Avec une livraison prévue troisième semaine de juin.

Les enseignants peuvent préparer leur classe avant l'été pour être fin prêt le jour de la rentrée. Nos enfants pourront enfin profiter d'un nouvel espace adapté à leurs besoins.

L'inauguration est envisagée fin août en même temps que le plateau multisports, l'information sera mentionnée sur le prochain agenda.

Bon été



8 janvier : signature du marché de la construction d'une 4^{ème} classe.

d'architectes GROLEAU ET POCHON, maîtres d'œuvre pour la construction, soit 10 % de l'enveloppe. En novembre, nous connaissons le coût réel de la construction qui s'élève à 112 558 € HT et la rémunération définitive du maître d'œuvre qui est de 6 524.20 € HT.

En janvier 2015, signature du marché avec les différents acteurs qui vont



VIE SPORTIVE

Challenge Thomas VOECKLER

Trophée Gustave BEIGNON



Le 23 mai dernier la 3^{ème} édition du challenge Thomas VOECKLER était disputée sur notre commune.

Première d'une série qui en compte cinq (Thorigny, Château-Guibert, Nesmy, La Roche-sur-Yon, La Chaize-le-Vicomte), cette épreuve était ouverte aux catégories minimales, cadets et juniors et nous a offert à nouveau une belle compétition.

400 coureurs ont participé aux compétitions sur toute cette belle journée du 23 mai, avec le trophée Gustave-Beignon le matin et Challenge Thomas-Voeckler l'après midi.

Le Trophée Gustave Beignon est une épreuve organisée par le Pôle Espoirs Pays de la Loire avec le soutien du comité départemental cycliste de la Vendée, les concours techniques de La Roche sur Yon Vendée Cyclisme et de l'A.C. Fougeré.

Gustave BEIGNON (Conseiller Municipal en 1971, 1^{er} Adjoint en 1977, élu Maire de Thorigny en 1983 pour 3 mandats) s'était fortement impliqué, pendant de nombreuses années, à l'organisation et au bon déroulement des courses sur le plan local. C'est à ce titre que cette épreuve senior qui porte son nom s'est déroulée le matin du 23 mai.

Le challenge Thomas VOECKLER est ouvert aux minimales, aux cadets et aux juniors.



Pour les minimales, la série partant de Thorigny forme une boucle de 10.6 km, l'épreuve se disputant par équipes de 3 coureurs minimales (garçons nés en 2001 et 2002 et/ou filles nées entre 1999 et 2002) ; le temps est pris sur le second coureur. Le record pour cette boucle est détenu par le CR POUZAUGES en 16 minutes et 6 secondes pour une vitesse de 39,503 km/h et date de 2014.

Pour les cadets, la série partant de Thorigny forme une boucle de 23.7 km, l'épreuve se disputant par équipes de 4 coureurs cadets (garçons nés en 1999 et 2000 et/ou filles nées entre 1997 et 2000). Le record pour cette boucle est détenu par le VC HERBRETAIS en 33 minutes et 29 secondes pour une vitesse de 42,468 km/h et date de 2013.

Pour les juniors, la série partant de Thorigny se compose de 2 boucles pour une distance totale de 41 km, l'épreuve se disputant par équipes de 4 coureurs juniors (nés en 97 et 98). Le record pour cette boucle est détenu par le CLUB BRETAGNE en 51 minutes et 48 secondes pour une vitesse de 47.490 km/h et date de 2014.

Ces 3 épreuves sont support du Championnat Régional Pays de la Loire C.L.M par équipe.

Merci encore aux bénévoles qui comme l'a déjà souligné le président de La Roche Vendée Cyclisme, Yannick Le Clerc, lors de la conférence de presse « **l'organisation de ces rassemblements nécessite la participation de nombreux bénévoles, sans eux, on ne peut rien faire, qu'ils en soient remerciés** ». « **Ce challenge sous le parrainage de Thomas Voeckler donne l'opportunité aux minimales et aux cadets de participer à des épreuves intéressantes sportivement et d'assouvir leur passion du vélo** ».

Merci également à Thomas VOECKLER qui apporte son soutien et son nom à ces épreuves convaincu que l'apprentissage de la technique et du déroulement des courses à fort challenge est une bonne manière d'appréhender la haute compétition.





VIE SPORTIVE

MCI (Moto Club Innovation)

Le 24 mai dernier le club de motocross Ufolep (le MCI Thorigny) a relevé un défi de taille, obligé le 3 mai dernier d'annuler sa course à la suite des intempéries, l'équipe du MCI a travaillé dur pour réorganiser cette journée en seulement 3 semaines.

Grâce à ses bénévoles, il a permis aux 300 pilotes inscrits de se confronter pour une superbe journée ensoleillée de motocross.

Lors de cette journée, notre commune a ainsi rassemblé plus de 2 500 personnes venues contempler le spectacle, et elles n'ont pas été déçues. En début d'après-midi, quarante pilotes s'alignent sur la grille de départ, les moteurs vrombissent, le directeur de course s'assure que tout est en ordre, le panneau quinze secondes se lève, puis cinq secondes et la grille tombe.

Ce sont, en tout, 21 courses qui vont se succéder à un rythme effréné : 80 cm³, 125 cm³, Mx1, Mx2, Prestige et une série Démonstration de jeunes pilotes de moins de 12 ans.

Cette année est aussi celle du retour des quads, une série très appréciée des spectateurs complimentant tout au long de la journée le travail du club, son terrain et son organisation.

Cette année pour se préparer au mieux à recevoir un nombre grandissant de passionnés, le club a encore amélioré ses infrastructures avec un espace « bar et restauration » entièrement rénové.



Le terrain est accessible aux personnes à mobilité réduite avec des infrastructures adaptées : parking, restauration, bar, toilettes...

C'est grâce à ses aménagements d'accessibilité subventionnés par la municipalité en 2014 que ce public plus nombreux que l'année dernière profite au mieux du spectacle.

Le club de MotoCross particulièrement attentif, leur a réservé plus de places de parking cette année et les meilleures places, au milieu du public, sur la main courante panoramique.

Ce terrain situé sur la route de la Limouzinière est utilisé toute l'année par le club de motocross. Le Moto Club Innovation, Club de Motocross UFOLEP, le Moto Club Yonnais, club de Motocross FFM et la ligue Ouest Motocy-

cliste s'y sont associés le dimanche 10 mai pour organiser un stage de haute qualité pour les meilleurs pilotes du département.

Ces jeunes pilotes de 7 à 14 ans évoluant en catégories 50, 65 et 80 cm³ sont venus y travailler et améliorer leur pilotage. Cette journée de stage était encadrée par Nicolas Gendronneau, éducateur expérimenté du club de Saint-Jean-d'Angely, et Alain PICHON, figure emblématique du motocross français.

Le club peut s'appuyer sur environ 70 bénévoles, ses partenaires (entreprises, artisans, commerçants) des agriculteurs locaux et la municipalité de Thorigny. On peut se féliciter du fait qu'un certain nombre d'entre eux sont Thorignais.



VIE CULTURELLE

Randonnée du Marillet



2^{ème} édition - A la découverte des carrières

La randonnée du Marillet a eu lieu samedi 13 juin dernier dans l'après-midi, le point de départ était prévu à partir du parking du moto cross de Thorigny.

Les 3 communes, La Chaize-le-Vicomte, Saint-Florent-des-Bois et Thorigny, toutes trois, entourant le Marillet, cours d'eau chargé d'histoire, ont organisé cette balade qui a rassemblé près de 110 personnes.

L'association des jeunes agriculteurs du canton de la Roche-sur-Yon a également participé à cette manifestation en proposant un diner champêtre pour clore cette journée.

En compagnie de Gérard Bénéteau-Douillard, archéologue, la randonnée a débuté sous les nuages mais cela n'a pas découragé les mordus d'histoire. Durant huit kilomètres, longeant et chevauchant le Marillet, avec la découverte des carrières et des ponts mégalithiques récemment restaurés, elle a permis à la centaine de randonneurs de comprendre les coutumes d'autrefois dans cette vallée encaissée. Le soleil nous a rejoint dès le pont de la Marinrière, et notre spécialiste, qui a œuvré pour la rénovation des différents ponts nous a présenté, sous un ciel plus serein, l'environnement et les monuments jouxtant cette rivière.



On a eu la chance de découvrir un nouveau pont, enfin un passage représenté par de gros cailloux posés sur la rivière pour traverser entre les communes de la Chaize le Vicomte et Saint Florent des Bois.

Tous les ponts en pierre qui enjambent le Marillet ont une histoire et certaines dénominations méritaient des explications. On retrouve, les deux vallons de l'Enfer et du Paradis, de chaque côté du cours d'eau, ou bien encore le Bout Sacré côté Saint Florent des Bois où la chaussée a été en grande partie reconstruite et le flux de la rivière est redevenu fluide, grâce au nettoyage du bief pour permettre à l'eau de s'écouler comme autrefois par le moulin prochainement restauré.

Actuellement Gérard Bénéteau-Douillard son équipe s'emploie à finir la chaussée de ce lieu.

Au final, une randonnée qui aura duré pour les plus assidus plus de trois heures et demie avec une température idéale, suivie d'un repas champêtre proposé et organisé par les jeunes agriculteurs auquel près de 200 personnes ont participé sur le site du moto cross avec un fond musical bien agréable.

L'an prochain nous vous invitons à la découverte de La 3^{ème} édition se prépare.

Merci à tous pour votre participation.



